

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022**  
**RIUNIONE DI I 28 E 29 DI LUGLIU DI 2022**

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022**  
**REUNION DES 28 ET 29 JUILLET 2022**

2022 / E4/047

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI A LA QUESTION DEPOSEE PAR  
MADAME CATHERINE COGNETTI-TURCHINI AU NOM DU GROUPE UN  
SOFFIU NOVU**

**Objet : Maintien à domicile des personnes à âgées**

Madame la Conseillère, Chère Cathy,

Je vous remercie pour cette question qui va me permettre de revenir sur la politique du Conseil exécutif en matière de bien vieillir.

Dans ce domaine vous le savez, notre Assemblée a validé le 16 décembre 2021, le schéma de l'autonomie 2022/2026 qui définit pour les prochaines années notre stratégie en matière de prévention et d'action en faveur des personnes âgées en situation de handicap.

Nous avons posé ainsi les bases d'une société corse du bien vieillir que nous souhaitons, à savoir, une société qui anticipe et, surtout, qui réponde au plus près aux attentes de sa population. Nous le savons, nous allons voir augmenter sensiblement la part des seniors dans notre population d'ici 2030.

Dans ce schéma, notre priorité demeure « Invechjà bè in casa soia » ou donner la possibilité de bien vieillir chez soi, en prévenant la perte d'autonomie et en améliorant la qualité de l'accompagnement tout au long du parcours de vie ».

A travers ce schéma décliné en 22 fiches actions concrètes et opérationnelles, nous consacrons, pour la période, un budget conséquent de 53 millions d'euros qui se rajoute au budget déjà existant.

Quelques chiffres pour illustrer mon propos :

- Le budget annuel des politiques d'autonomie est passé de 115 millions d'euros en 2019 à plus de 135 millions d'euros pour l'année 2022,
- Plus particulièrement, dans le domaine des politiques en direction des personnes âgées, nous sommes passés de 73 millions d'€ en 2019 à 85 millions d'€ en 2022. Ces budgets significatifs démontrent l'engagement du Conseil exécutif dans ce domaine.

Afin de permettre à chacun de bien vieillir chez soi, vous le rappelez, nous avons besoin de personnels formés aux métiers de l'autonomie, en capacité d'être présents au domicile des personnes âgées tous les jours.

Pour pouvoir assurer cette disponibilité, nous misons notamment sur la création d'une plateforme des métiers de l'autonomie en Corse qui favorisera l'attractivité de ces professions trop souvent précaires, et qui sera situé en Centre Corse, ce qui devrait vous satisfaire , Madame la Conseillère !

Dans le même sens, nous accompagnons financièrement les services d'aides à domicile (SAAD) dans la revalorisation salariale de leur personnel.

A titre d'exemple, en 2022, c'est une augmentation de plus de 7 millions d'euros que la Collectivité de Corse a mobilisée pour ces revalorisations. 2500 salariés du secteur de l'aide à domicile, bénéficient ainsi, depuis octobre 2021, d'une augmentation salariale moyenne, par salarié, de l'ordre de 245 € par mois. Cela concerne les services d'aide à domicile qui ont une convention.

Nous nous mobilisons également, pour répondre à ces enjeux, des dispositifs innovants tel que la création d'un living lab « bien vieillir » en collaboration avec l'Université de Corse afin d'anticiper les besoins à venir des plus âgés.

Vous l'aurez compris, le Conseil exécutif est clairement dans ce domaine à l'initiative de propositions concrètes et innovantes, qui répondent aux enjeux que nous devons relever collectivement, et notamment permettre le maintien, le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions, de nos anciens à domicile.

Au regard de ce que je viens de vous rappeler, le Conseil exécutif a donc déjà fait de ce sujet, une priorité de son action dans le domaine des solidarités.

Mais vous avez raison, compte tenu des contraintes budgétaires qui sont les nôtres actuellement, nous devons rechercher et mobiliser des financements spécifiques et supplémentaires.

Vous le savez, la période qui s'annonce va faire l'objet de rendez-vous réguliers avec le Gouvernement. Sur cette thématique, et notamment, celle plus spécifique de la question de la pérennisation du financement de la dépendance, nous avons des attentes fortes qui seront abordées.

Dans ce contexte, la mobilisation de l'ensemble des élus de cette Assemblée doit se faire de manière convergente, et est, à mon sens, essentielle et indispensable.

Je vous remercie.